

MAZ'INFO

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZINGARBE

📅 Janvier 2023

P 4

DÉMOCRATIE



Cérémonie des vœux de la Municipalité à la population

P 08



DOSSIER

Crise énergétique : les pistes et mesures prises par la Ville

P 11



EMPLOI

Ouverture d'un bureau de l'emploi à la Maison de la solidarité

LE TIERS LIEU : FUTUR ESPACE POLYVALENT

SOMMAIRE

- P. 04 DÉMOCRATIE LOCALE - VOEUX
- P. 06 ZOOM SUR LE TIERS LIEU
- P. 07 TRAVAUX
- P. 08 DOSSIER
- P. 10 SOLIDARITÉ
- P. 11 EMPLOI
- P. 12 SANTÉ
- P. 13 ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE
- P. 14 ENFANCE JEUNESSE
- P. 15 CULTURE
- P. 16 RETOUR EN IMAGES
- P. 20 COMMERCIALEMENT VÔTRE
- P. 21 ÉTAT CIVIL
- P. 22 INFOS PRATIQUES
- P. 23 TRIBUNES LIBRES

n°54 - JANVIER 2023

Editeur
Mairie - 42 rue A. Lefebvre | 62670 Mazingarbe
Tél : 03 21 72 78 00
mairie@ville-mazingarbe.fr

Réalisation - Conception :
Service communication de la ville :
Mélanie Dacheville
communication@ville-mazingarbe.fr
Application mobile : MAZAPPLI

Directeur de la publication :
Laurent Poissant, Maire.

Crédit photo : Mazingarbe
Impression : Imprimerie Hechter, Vendin-lès-Béthune
Tirage : 3 850 exemplaires.

Le magazine de la ville est disponible en ligne sur
www.ville-mazingarbe.fr

L'actu de la ville sur :

[f](#) Ville de Mazingarbe [Mazappli](#)

PERMANENCES SUR RDV

LAURENT POISSANT MAIRE
03 21 72 78 00 ; cabinet-du-maire@ville-mazingarbe.fr

NADÈGE VANDENBUSSCHE
1^{ère} adjointe aux écoles
et à la réussite scolaire
nvmazingarbe@gmail.com

PHILIPPE DUTKIEWICZ
Adjoint aux sports, à la vie associative,
au développement économique
dpmazingarbe@gmail.com

CINDY QUESTE
Adjointe à la démocratie
participative, aux jumelages et à
la culture
cqmazingarbe@gmail.com

DIDIER COMPARON
Adjoint au renouvellement urbain,
aux travaux, au patrimoine,
à l'animation des quartiers,
aux commémorations patriotiques

JOËL OUVRY
Sécurité et "mieux vivre ensemble"
jomazingarbe@gmail.com

VIRGINIE MARTEL
Santé et cabinet médical
martelvirginie62@gmail.com

PHILIPPE CARON
Urbanisme, ERBM, programme
"Petites villes de demain"
pcmazingarbe@gmail.com

didier62670@hotmail.com
ANNE-MARIE DUHAMEL
Adjointe au développement social,
au CCAS et aux aînés
amdazingarbe@gmail.com

JEAN-PIERRE COQUELLE
Adjoint au cadre de vie,
au développement durable,
à la politique de la ville,
au logement
grampulus2@aol.com

NADINE DAUTRICHE-WAELES
Adjointe à l'emploi et à "territoires
zéro chômeurs de longue durée"
nadinedaut@outlook.fr

ROMAIN DRUMEZ
Adjoint à l'enfance et à la jeunesse
romain.drumez@gmail.com

BRUNO LOTHE
Événements jeunesse, espaces de jeux
blmazingarbe@gmail.com

PERRINE FRUCHART
Activités périscolaires, restauration
scolaire.
ana23maxben@hotmail.fr

SOPHIE PASSERIEUX
Protection animale et CMJ
spmazingarbe@gmail.com

LES SERVICES

MAIRIE
42 rue Lefebvre ; Tél : 03 21 72 78 00
Lundi au jeudi : 8h-12h ; 13h30-17h.
Vendredi : 8h-12h ; 13h30-17h
Samedi de 10h à 12h (État-civil)

MÉDIATHÈQUE
42 rue Lefebvre ; Tél : 03 21 72 78 25
Mardi : De 14h à 17h
Mercredi : De 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi : De 14h à 17h30
Samedi : De 9h à 12h et de 14h à 17h

ESPACE CULTUREL
3 rue Lefebvre ; Tél : 03 21 69 20 90
Mardi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Jeudi : 14h-18h
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h
Vacances scolaires du lundi au vendredi
de 10h-12h ; 14h-18h

POLICE MUNICIPALE
1 rue Lefebvre : 06 14 88 02 54
ASVP : 06 73 19 10 16

SERVICES TECHNIQUES
Rue Florent Évrard ; Tél : 03 21 29 59 21

MAISON FRANCE SERVICES
Maison des 3 cités, chemin de la Bassée
• Dossiers logement, aides administratives
03 74 62 01 30 ;
maisonfranceservices@ville-mazingarbe.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Maison des 3 cités, chemin de la Bassée
Lundi : 8h-12h ; 13h30-17h.
Mardi - vendredi : 8h-12h.

MAISON DES JEUNES DE MAZINGARBE
Place de la Marne et rue d'Avranches
(Annexe) / Tél : 06 50 06 19 06

GARDERIES PÉRISCOLAIRES
• Dans la cour de l'école Jaurès
Tél : 03 21 44 18 17
• Salle Zola, rue Décatoire
Tél : 03.21.44.18.17

MAISON DE LA SOLIDARITÉ
2 rue Lefebvre
• CCAS, emploi, seniors : 03 21 29 91 54

CABINET MEDICAL
8 rue Berthelot : 03 61 48 82 42



PERMANENCES D'ÉLUS

Samedi 10h-12h

EN MAIRIE

Calendrier (sous réserve de modifications) :

- 28/01 : Nadine DAUTRICHE-WAELES
- 04/02 : Philippe DUTKIEWICZ
- 11/02 : Anne-Marie DUHAMEL
- 18/02 : Jean-Pierre COQUELLE
- 25/02 : Romain DRUMEZ

Mardi 18h-19h

À LA MAISON DES 3 CITÉS

Sur RDV au 03 21 72 78 00

LE MOT DU MAIRE

Chères Mazingarboises, chers Mazingarbois,

C'est un honneur, pour la majorité des élus, d'avoir pu célébrer la cérémonie des vœux, reportée ces dernières années en raison de la crise sanitaire.

Le rendez-vous avait été donné au Tiers Lieu. Un choix pas anodin... En effet, l'ancien Lidl est au cœur d'un de nos projets 2023 : la Ville l'achète pour le transformer en espace polyvalent et en dojo (p.6). Ce projet sera aussi complémentaire à la reconstruction de la salle Darras, pour laquelle la programmation est lancée (p.7).

2023 sera la poursuite de la dynamique engagée sur le territoire, pour l'ensemble de la population et pour l'ensemble des quartiers. Bien entendu, il s'agira de composer avec la hausse inédite des tarifs de l'électricité. Pour vous donner un exemple, le tarif de l'électricité pour nos bâtiments est passé de 47 euros à plus de 400 euros depuis le 1^{er} janvier. Des démarches sont et seront menées afin de réduire les factures. Révision des contrats (assurances, téléphonie...), passage en LED de 800 points d'éclairage public, extinction partielle de l'éclairage public, etc.

Malgré tout, je veillerai à ce que les services publics soient maintenus, que les impôts n'augmentent pas et que d'autres projets voient le jour en 2023. Ainsi, le plan d'entretien de la voirie sera poursuivi et l'accent sera mis sur la salle Darras, l'emploi, avec la création d'un bureau de l'emploi (p.11), et sur la mobilité.

Je n'oublie pas les travaux du quotidien et les interventions en régie municipale réalisés par les agents, que je remercie.

Mesdames, Messieurs, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, de joie et de santé pour cette nouvelle année, ainsi qu'un prompt rétablissement à ceux qui sont touchés par la maladie.

Votre Maire,
Laurent Poissant

Le magazine de la ville est disponible en ligne sur Suivez-nous sur les réseaux

www.ville-mazingarbe.fr

[f](#) VILLE DE MAZINGARBE



MEILLEURS VŒUX POUR 2023



Le public était invité au Tiers-Lieu (ex Lidl) pour y annoncer le grand projet prévu dans cet espace (lire page 6). La section chant de l'OMCSL a introduit la cérémonie.



Accueil du public par les élus et le CMJ qui a remis le cadeau.



Spectacle de danse par l'OMCSL.



Prestation de l'harmonie municipale de Mazingarbe.



Buffet réalisé par la Bande à Mitron et les ateliers malins du CCAS.



Vœux de Miss Mazingarbe, Victorine Fleury.



Plus de 500 personnes ont assisté à la cérémonie.

SEUL, NOUS NE SOMMES RIEN. C'EST ENSEMBLE, QUE NOUS Y ARRIVERONS (...)
SOYONS OPTIMISTES
Laurent Poissant, Maire



Discours de M. Poissant : "Nous avons redémarré la machine en 2022 Il y a eu de belles réussites (cabinet médical, Maison France Services...). Les élus et les services se sont mobilisés pour améliorer votre quotidien et poursuivent sur cette lignée. Aujourd'hui, cependant, il va falloir innover pour surmonter une nouvelle crise : la crise énergétique."

MÉDAILLÉS D'HONNEUR DE LA VILLE



Marc Bonnel : entraîneur au boxing club.



Sébastien Cailliaux : volontaire sur les grands rendez-vous sportifs.



Bernard Trinel, ex-président de l'Union nationale des combattants (UNC), aujourd'hui dissoute.



Gérard et Fabienne Fauquette, restaurateurs et gérants de l'Authentique, retraités depuis le 31 décembre 2022.



Discours de Nadège Vandebussche, 1^{ère} adjointe :
"L'année a été riche, intense en tous points. Au niveau des festivités (marchés semi-nocturnes, KeenV, fêtes de Noël...), côté sport (Les 4 Jours de Dunkerque, la Coupe du monde...), dans le domaine médical avec l'ouverture du cabinet médical, pour l'emploi, la jeunesse, les aînés et les bénéficiaires du CCAS....Personne n'est oublié à Mazingarbe. Je félicite l'ensemble des services municipaux et le personnel qui oeuvre chaque jour pour nous, pour la Ville."



Acteurs de la démocratie locale, les enfants du Conseil municipal des jeunes ont exposé au public l'ensemble des actions menées en 2022 et les projets 2023, sous la houlette de Sophie Passerieux, conseillère déléguée. Protection animale, collecte pour le refuge, défense de l'environnement, actions intergénérationnelles, participation à des actions municipales (carnaval, marché de Noël, cérémonies...) Les enfants sont motivés et investis pour le quotidien de la commune.



L'ANCIEN LIDL : ESPACE POLYVALENT À DOMINANTE SPORTIVE

Le conseil municipal a autorisé l'acquisition de l'ancien supermarché LIDL, situé Chemin de la Bassée, en vue d'y aménager un espace polyvalent à dominante sportive

Loué en 2019 à l'euro symbolique pour intégrer le Tiers Lieu de l'association des centres sociaux de Mazingarbe, l'ancien Lidl sera désormais propriété de la Ville. L'acquisition a été actée à près de 275 000 euros en vue de transformer le bâtiment en salle polyvalente et en dojo.

Après plusieurs mois de réflexion, cet achat est apparu une solution pour simplifier administrativement et techniquement le projet de la salle Darras, et en alléger les coûts de reconstruction. En effet, aménager le dojo au Tiers Lieu évitera de construire un étage à la salle Darras, par exemple.

UN ESPACE MULTI-FONCTIONS

L'ancien local commercial sera requalifié en dojo et club house avec douches et vestiaires, d'un côté, et en espace polyvalent et salles de

réunion, d'un autre côté.

Les deux espaces seront accessibles par deux entrées distinctes. Cette configuration permettra de pallier le manque de lieu d'entraînement suite à l'incendie de la salle Darras, et d'offrir un espace supplémentaire aux centres de loisirs qui se replient pour le moment dans les écoles pendant les vacances.

PRÉVISIONS

Si les plans sont encore au stade d'ébauche, la Ville table sur une rénovation de 322 500 € hors taxes (+ 57 000 euros ingénierie et notaire). Une enveloppe qu'elle ne portera pas seule, puisque des subventions sont attendues pour ce projet de grande ampleur dont la fin des travaux est attendue pour la fin 2023.



AVENUE DE NOYON

Dans le cadre du Budget participatif*, et en concertation avec les riverains de l'avenue de Noyon, un nouvel aménagement a été défini pour sécuriser la voirie. Ce dernier comporte notamment une piste cyclable pour faire cohabiter en sécurité piétons, cyclistes et automobilistes.

*Budget participatif : dispositif offrant aux riverains la possibilité de mettre en place des projets financés par la Ville.



FOYER GONTHIER : RÉFECTION DE LA TOITURE

Endommagée lors des tempêtes à l'hiver 2022, la charpente du Foyer Gonthier va être renouvelée. Pour des questions de sécurité, le bâtiment a été fermé. Par conséquent, les services périscolaires proposés là-bas ont été délocalisés. Ainsi, depuis les vacances de la Toussaint, les garderies ont été déplacées à l'école Kergomard pour les maternelles et à l'école Pasteur pour les élémentaires. La restauration scolaire a été transférée à la salle Watrelot.



SALLE DARRAS

Une consultation a été lancée afin de recruter un maître d'œuvre (architecte). Ce dernier, en collaboration avec les élus, précisera le projet de création d'un espace polyvalent sportif (basket, futsal, handball...) respectueux des normes environnementales et réglementaires. Une fois l'architecte choisi, un nouvel appel d'offres sera lancé à l'été pour sélectionner les entreprises. L'ouverture de la future salle Darras est prévue fin 2025.

PERMIS DE LOUER, PERMIS DE DIVISER

- Tout propriétaire bailleur ayant un logement destiné à la location situé dans l'un des secteurs concernés doit déposer une demande d'autorisation de mise en location de son logement.
- Tout propriétaire, d'une maison ou d'un immeuble, souhaitant diviser son bien pour créer un ou des logements, devra disposer d'un permis de diviser. Il sera délivré par la CALL, si les futurs logements respectent les conditions de sécurité et de salubrité.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, de nouvelles rues sont concernées par les dispositifs : le Boulevard des Platanes, le Chemin de la Bassée, la rue d'Avranches et la rue Lamartine.

Rappel des rues déjà inscrites : la rue Décatore, rue Berthelot, Bd Lamendin, rue Dutouquet, rue Dumas, impasse de la Villette et la place du Dr Urbaniak.

ÉCLAIRAGE SUR 2023

La forte hausse des prix de l'énergie, du carburant, des matières premières, la hausse des taux d'intérêt, l'augmentation générale des biens et services, vont impacter le pouvoir d'achat des ménages. Des mesures ont été instaurées pour les ménages qui vont continuer à bénéficier du bouclier tarifaire énergétique en 2023 (augmentation limitée à 15% des tarifs de gaz et électricité), une indemnité carburant pour les travailleurs éligibles. D'autres mesures sont mises en place pour les entreprises et collectivités locales.

Tout comme les ménages, la commune doit modifier sa façon de consommer.

LA COMMUNE AGIT

Les prix concernant la fourniture d'électricité 2023 pour la commune sont sortis en décembre 2022. L'augmentation de la facture d'électricité représentera en moyenne 143% pour l'éclairage public et 470% pour les bâtiments (-36kva). Les mesures d'aides aux collectivités vont atténuer partiellement (20 %) la hausse des factures.

Des premières mesures ont été élaborées. On peut citer la diminution de la température dans les bâtiments publics, les études sur l'exploitation de réseaux de chaleur tel que le gaz de mine, ou encore l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h du matin.

D'autres pistes de réflexion sont en cours pour continuer à réduire les factures et passer ce tsunami énergétique.

Cependant, La Municipalité s'y engage : les tarifs et services municipaux seront maintenus et les impôts n'augmenteront pas.

COUPURES DE COURANT, LA VILLE SE PRÉPARE

Le gestionnaire de Réseau de Transport d'Electricité (RTE) a annoncé de possibles délestages d'électricité pendant l'hiver. Ces coupures d'électricité seront préventives et exceptionnelles le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h, la coupure n'étant pas supérieure à 2 heures. Certains bâtiments sensibles ne seront pas coupés (hôpital, ehpad, Défense nationale, industries à risques...).

En cas de tension majeure, RTE émettra un signal d'alerte à J-3. Si les mesures de sobriété prises à partir de là ne suffisent pas, RTE déclenchera une alerte en indiquant où se produira le délestage. Enedis affinera ensuite les choses et, à 21h30, une liste définitive des communes concernées sera diffusée.

Afin de préparer ces éventuelles coupures, les services municipaux se sont préparés à aider la population dans différents scénarii possibles.

Les coupures d'électricité impacteraient : les personnes âgées, seules et à haut risque vital (respirateurs), les services tels que ceux accueillant les enfants (garderies, cantines, écoles...), la voie publique en cas d'arrêt de l'éclairage et des feux tricolores.

En cas de délestage, des points d'accueil de la population ont été définis :

- le centre social des Brebis ;
- la Maison des 3 Cités ;
- l'ancien Foyer Curie ;
- l'espace culturel.

Les élus et le les agents seront présents pour accompagner les habitants. Aussi, un registre des personnes vulnérables est tenu par le CCAS.

Quelques conseils à suivre à la maison en cas de délestage

Comment se préparer à une coupure d'électricité ?

- Terminer les cycles des appareils électroménagers (lave-linge, lave-vaisselle) avant l'heure annoncée de la coupure.
- Charger son téléphone portable.
- Sortir son véhicule du garage si la porte de celui-ci est électrique.
- Ne pas utiliser l'ascenseur lorsque l'heure de coupure approche.

! Les délestages d'électricité peuvent également avoir des impacts sur les transports publics, les feux de circulation, les réseaux Internet et téléphoniques, les commerces, les services municipaux ou les écoles... Soyez prudents lors de vos déplacements et informez-vous régulièrement auprès des sites de votre commune ou de RTE.

Que faire pendant une coupure d'électricité ?

- Garder un interrupteur en position allumée (éclairage, radio...) pour être averti de la remise du courant.
- Ne pas ouvrir inutilement le frigo ou le congélateur pour conserver sa température. Un congélateur plein dont la porte reste fermée garde la nourriture congelée jusqu'à 24 heures.
- Ne pas emprunter les escaliers sauf si nécessaire, pour éviter tout risque de chute en l'absence d'éclairage.
- Privilégier l'utilisation de lampes torches plutôt que de bougies, pour éviter tout risque d'incendie.
- Éviter de téléphoner pour ne pas saturer le réseau et ne pas gêner le travail des services de secours. En cas de danger, appelez le 112.



Aides et visites pour les Mazingarbois



Les actions "solidarité seniors" et les "connectés", seront renouvelées dès le 20 février au profit des Mazingarbois. Ces services seront assurés jusqu'à la fin juin, par quatre jeunes volontaires âgés entre 16 et 25 ans, engagés avec l'association Unis-Cité.

LES CONNECTÉS : L'INFORMATIQUE À PORTÉE DE MAIN

Les jeunes ont pour mission d'initier le public à l'informatique pour lutter contre l'exclusion numérique. Prise en main de l'ordinateur, des logiciels de base, traitement de texte, navigation sur Internet... Cet atelier est proposé en mode individuel et en séance collective à l'espace culturel.

SOLIDARITÉ SENIORS

Seniors isolés, seniors en danger. L'action "solidarité seniors" offre alors aux aînés la visite régulière des jeunes d'Unis-Cités. Ils leur proposent des activités, des ateliers, bref du divertissement et de la bonne compagnie, à raison d'une visite par semaine.

Inscriptions et informations auprès de la Maison de la solidarité : 03 21 29 91 54.

AGENDA

PERMANENCES

♦ **Droit des femmes et des familles:** Information, orientation, accompagnement par un juriste, à la Maison de la Solidarité. Sur RDV auprès du CCAS 03 21 29 91 54. De 9h à 12h les mercredis

♦ **Permanence mutuelle**
À la Maison de la Solidarité, de 9h à 12h : 16 février et 16 mars.

♦ **Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) :**
À la Maison de la Solidarité chaque 3^e mardi du mois de 14h à 17h.

♦ **CARSAT :**
Camion itinérant présent devant la Maison France Services le 1^{er} février à la Maison France Services.
interventionlensbethune@carsat-nordpicardie.fr

♦ **CAF :**
Le 26 mars à la Maison France Services.

LA MAISON FRANCE SERVICES : PÔLE ADMINISTRATIF GRATUIT



La Maison France Services, ouverte en septembre dernier, s'occupe désormais des demandes de logement, en plus des démarches administratives : Caf, dossiers retraite... Un service entièrement gratuit.

Maison France Services

Maison des 3 cités, chemin de la Bassée
maisonfranceservices@ville-mazingarbe.fr ; 03 74 62 01 30
Ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.



INDEMNITÉ CARBURANTS

Le Gouvernement a récemment annoncé la mise en place d'une indemnité carburant de 100 euros. Pour qui ? Les personnes dont le revenu fiscal de référence de 2021 est inférieur à 14 700 €, à condition d'utiliser un véhicule pour travailler ou pour se rendre à leur travail, y compris un véhicule électrique ou un deux roues. Les étudiants peuvent donc être concernés.

Quand ? Aide à demander jusqu'au 28 février

Avec qui ? Les agents de la Maison France Services informent et accompagnent les citoyens sur cette démarche.

CRÉATION D'UN BUREAU DE L'EMPLOI

Pour compléter les dispositifs existants d'accompagnement à l'emploi, un nouveau service voit le jour au sein de la Maison de la solidarité

Accueil, écoute, information, conseil, orientation. Les missions du bureau de l'emploi sont définies en vue d'accompagner un large public vers le monde professionnel. Jeunes, demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle emploi, salariés, personnes en situation de handicap, porteurs de projets... Implanté au sein de la Maison de la Solidarité, ce nouveau dispositif est un point d'accueil complémentaire aux services actuels (pôle RSA, permanences de l'adjointe à l'emploi...). Il offre un accompagnement individuel ou collectif, une aide pour se préparer à l'emploi (rédaction de CV, lettre de motivation, entretien d'embauche...), ou encore construire un projet professionnel, être positionné sur des offres d'emploi et formations. En 2023, 4 job dating et 2 forums de l'emploi seront d'ailleurs organisés. Une boîte aux lettres sera d'ailleurs installée pour recueillir les candidatures et les courriers des personnes désirant obtenir de l'aide sans oser pousser les portes du bureau de l'emploi.

Infos : Maison de la Solidarité, 2 rue Lefebvre. Tél. : 03 21 29 91 54.



Un référent a été recruté pour gérer le Bureau de l'emploi, implanté à la Maison de la solidarité.

26 octobre 2022



JOB DATING / FORUM DE L'EMPLOI

150 personnes ont participé au Job Dating/forum de l'emploi. Cette action s'adressait aux demandeurs d'emploi, avec un accompagnement renforcé pour 40 Mazingarbois (par Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi). Bilan de l'action : sur une vingtaine de candidats ayant déposé leur CV, 10 ont été recontactés, et 5 ont signé un contrat de travail.

16 novembre 2022



OSONS NOS TALENTS

Une centaine de personnes se sont rendues à cet événement. Les participants ont eu l'opportunité de découvrir différents métiers et de s'inscrire à des formations.

Permanence de l'adjointe à l'emploi le mardi matin sur rdv au 0321299154. En 2022, 41 personnes ont repris une activité grâce à ces permanences.

TZCLD : LA VILLE TRAVAILLE SUR UN PLAN B

La candidature de la Ville de Mazingarbe a été stoppée, l'État ne donnant pas les garanties nécessaires au Département pour soutenir la démarche.

Cependant, pour ne pas balayer d'un revers de main 4 ans d'investissement,

et laisser les bénévoles sans rien, la Ville travaille sur un plan B avec le Département.

Ce dernier a validé le soutien des projets mis en place en faveur des bénéficiaires du RSA, en participant financièrement en dehors du cadre de

Territoires zéro chômeur de longue durée. Une prochaine réunion aura lieu afin de trouver la meilleure issue pour tous et pour maintenir la dynamique engagée.

MÉDECINS ET INFIRMIERS INVESTISSENT L'ESPACE

Ouvert en septembre, le cabinet médical du centre bat son plein. Les consultations "éphémères" mises en place par la Ville et la CPTS de l'Artois sont désormais intégrées dans les habitudes des habitants. L'agenda des Dr Gillot, Cédart et Lestavel tourne à plein régime, les prises de rendez-vous se multiplient. Ce pic, attendu en cette période hivernale, est heureusement

temporisé grâce à l'arrivée d'un nouveau médecin. En effet, le Dr Boidoux (encadré) a choisi Mazingarbe pour s'installer en tant que généraliste libéral.

Aux côtés des médecins travaillent deux cabinets d'infirmiers. Celui de Mmes Dausse/Carbonnier/Lelieux ainsi que M. Leja, et Mme Vanden Bussche.



PRENDRE RDV

Consultations éphémères

Tél. : 03 61 48 82 42 et sur MAIIA.

Consultations Dr Boidoux

Tél. : 03 61 26 12 16 et sur MAIIA.

"CE PROJET A EU UN RÔLE DE CATALYSEUR POUR MOI"



Vous avez choisi Mazingarbe pour vous installer. Quels motifs vous ont motivé ?

J'ai découvert Mazingarbe via l'Ehpad Les Jardins d'Iroise. J'ai trouvé la ville sympathique et lorsque j'ai cherché des endroits pour m'installer, le projet de la mairie tombait à point nommé.

Où travailliez-vous auparavant ?

Je travaillais à Cambrai dans une structure de rééducation et je réalisais des remplacements en cabinet de médecine générale dans le Bassin minier. C'est le hasard qui m'a fait connaître ce territoire. J'y ai trouvé des gens, pour la plupart sympathiques, avec cette envie de construire une relation de confiance avec son médecin, là où certains ne voient dans le médecin qu'un service comme un autre.

Comment se déroulent vos débuts à Mazingarbe ?

Je ne pensais pas m'installer si vite, mais dans ces conditions, cela aurait été dommage de ne pas démarrer de suite. Ce projet a eu un rôle de catalyseur pour moi.

LE PROJET CITÉ 7

Les travaux du cabinet médical, portés par la pharmacie de la cité 7, ont commencé. Le projet sortira de terre à l'automne 2023. Filieris recrutera deux médecins généralistes, un infirmier et une secrétaire médicale.



BORNES DE RECHARGE PLACE DU DR URBANIAK

Une borne de recharge est en service sur la place du Dr Urbaniak. Deux places de stationnement sont réservées pour la recharge des véhicules électriques.

Mode d'emploi :

- 1) Flashez le QR Code Freshmile collé sur le côté de la borne.
- 2) Choisissez sur l'appli le point de charge, la puissance de charge.
- 3) Branchez votre câble.
- 4) Payez par carte bleue, carte PassPass, Charging map, etc.



NAVETTE SENIORS

Pour les 60 ans et plus, autonomes. Sur dossier et inscription. Infos : 03 61 48 82 42.

Attention : la demande doit être effectuée jusqu'au mercredi qui précède le jour du transport.

| DESTINATIONS | JOURS | HORAIRES |
|---------------------------|--------------------------|-------------|
| Courses | Jeudi | 8h30-11h30 |
| Visites cimetières | 1 ^{er} vendredi | 10h30-11h30 |
| Épicerie solidaire | Mardi | 13h30-16h00 |
| Rdv médicaux à Mazingarbe | Mardi | 8h30-11h30 |



À L'AGENDA

"1 arbre, 1 naissance"

Prochaine opération prévue le samedi 1^{er} avril pour les enfants nés entre le 1^{er} juillet 2021 et le 31 décembre 2022. Les parents doivent en faire la demande en mairie.

Brigade nature

Deux sorties seront programmées en 2023 : en avril et septembre. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Jardins partagés

Des parcelles sont disponibles à la cité 7 et dans le quartier des Brebis. Elles sont mises à disposition des habitants gratuitement pour cultiver leur jardin. Infos et résa. : 03 74 62 01 30



BACS À COMPOST AUX CIMETIÈRES



Afin de revaloriser les déchets, des bacs à compost ont été installés dans les cimetières du centre et cité 7.

Dans le composteur, on dépose uniquement :

- des plantes et fleurs fanées,
- des petits branchages
- du terreau.

Dans le cimetière du centre, un récupérateur d'eau de pluie a également été aménagé.





BANCS DE L'AMITIÉ DANS LES ÉCOLES

"A m'asseoir sur un banc cinq minutes avec toi..." Des bancs de l'amitié ont été installés après les vacances de la Toussaint dans les cours des écoles élémentaires.

Ainsi, lorsqu'un enfant se sent seul, triste, ou qu'il n'a pas de copain avec qui s'amuser, il s'assoit sur le banc de l'amitié. Un message envoyé à ses petits camarades qui savent alors qu'il a besoin d'aide, et qui peuvent alors venir s'asseoir avec lui, lui parler, ou l'inviter à venir jouer. Ainsi, chaque enfant apprend le respect de l'autre, l'attention et l'entraide. Cela participe aussi à favoriser la confiance en soi et le sentiment d'appartenance à un groupe. Une belle manière d'illustrer le mot "fraternité", si cher aux valeurs de notre pays.



AIDES AUX ÉTUDIANTS

Pour garantir le pouvoir d'achat de nos étudiants Mazingarbois, le conseil municipal a décidé de reconduire pour la 3^e année de suite les bourses étudiantes (de 200 à 500 euros). 38 étudiants ont été reçus par un jury, l'idée était de les rencontrer pour qu'ils puissent expliquer leur cursus scolaire et leur projet.. De plus, 8 lycéens en études professionnelles et technologiques ont reçu une bourse de 200 euros à valoir pour l'acquisition de matériel spécifique.

EN PRATIQUE



CENTRES DE LOISIRS

Les prochains centres de loisirs se dérouleront du 13 février au 24 février au sein des écoles Lampin et Beugnet-Evrard de 9h à 17h. Inscriptions jusqu'au 3 février sur MY PERISCHOOL. Code commune : 9EJYQW.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

- Écoles Beugnet et Lampin du 14 au 25 mars à la garderie Zola
 - Écoles Curie et Jaurès du 28 février au 11 mars à la garderie Jaurès
 - Écoles Kergomard et Pasteur du 28 mars au 2 avril à la Maison des 3 Cités.
- Sur RDV au service scolaire au 03 21 72 78 00 dès le 1^{er} février.



POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

Le Programme de Réussite Éducative (PRE), est un nouveau programme mis en place au sein de la commune, il est un coup de pouce gratuit aux enfants âgés de 2 à 16 ans et leur famille rencontrant des difficultés de divers ordres (santé et bien être, social, parentalité ou encore scolaire).

Soit les parents s'adressent au service PRE, soit les partenaires (écoles, associations, centres sociaux) repèrent les enfants ayant des difficultés. Une fois la problématique identifiée, les acteurs se réunissent pour définir un parcours d'aide : soutien scolaire, séances de sophrologie, suivi avec un éducateur, etc. Le PRE finance les aides non prises en charge par la Sécurité sociale.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Aurore & Emilie au 06 23 77 76 11.



À LA MÉDIATHÈQUE

L'ÉDITION JEUNESSE ACCESSIBLE AUX ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'accès à la lecture est complexe pour les enfants en situation de handicap, l'Édition Jeunesse Accessible (EJA) permet de répondre à leurs besoins spécifiques.

Un fonds vient d'être mis en place à la Médiathèque pour les enfants de 3 à 12 ans ayant des difficultés de lecture en raison d'un handicap cognitif, sensoriel, intellectuel, comportemental ou neurodéveloppemental. En amont, l'équipe a suivi une formation avec l'association Signes de sens pour accompagner au mieux les familles et la Médiathèque est maintenant référencée comme lieu ressource sur le site de l'EJA. Le fonds comprend déjà plus de 100 ouvrages sous différentes adaptations pour les handicaps suivants :

- Autisme et handicap intellectuel : Livres d'habiletés sociales, en pictogrammes, FALC (Facile A Lire et à Comprendre)
- Visuels : Livres en grands caractères, livres-CD
- Auditifs : Histoires en langue des signes, albums sans texte, livres d'apprentissage de la langue des signes, livres-DVD
- DYS : Livres avec typographie accessible, syllabiques, avec repères visuo-spatiaux, avec texte et mise en page adaptés



Dans une volonté d'inclusion, les ouvrages sont intégrés dans les différents espaces et ont simplement une étiquette verte pour faciliter leur recherche. Le fonds existant à destination des parents, aidants et accompagnants de ce jeune public continuera à être développé et des animations spécifiques seront programmées pendant la semaine de l'Édition Jeunesse Accessible.

Renseignements à l'accueil ou au 03.21.72.78.25 Pour découvrir l'EJA : <https://e-j-a.fr/>



À L'AGENDA



Aux collections de la précédente viendront s'ajouter de nouveaux livres, des mangas, des revues et plus de 2000 CD.

L'ACTU DE L'ESPACE CULTUREL

STAGES VACANCES

Du 13 au 24 février ou du 17 au 28 avril

Photo, cirque, création artistique et illustration, danse gym et jeux d'éveil, body zen.. Renseignements et inscriptions au 03 21 69 20 90 ou par mail : espace.culturel@laposte.net

MES PREMIERS PAS AU CINÉMA

Mercredis 1^{er} février et 1^{er} mars. Gratuit sur réservation : 03 21 69 20 90.

Ciné dimanche (famille) : 12 mars

CONCERTS À L'AUDITORIUM :

- jeudi 16 février 20h Bluesmen Expérience



Octobre

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE OCTOBRE ROSE

La Ville de Mazingarbe, son CCAS, la MJM, les centres sociaux... se sont engagés pour Octobre rose, campagne annuelle de sensibilisation au cancer du sein. Différentes actions ont été proposées afin de collecter des dons.

Pour la cérémonie de clôture, un chèque de 650,74 euros a ainsi pu être remis à une association caritative de la part de la Ville, et un chèque de 571 euros de la part de l'association des centres sociaux.



Début novembre

500 COLIS AUX AÎNÉS



Un colis et un calendrier ont été offerts à 500 mazingarbois de 63 ans qui n'ont pas participé au banquet. La distribution a été assurée par les élus à la salle des fêtes, au centre social des Brebis, au foyer Curie et à la Maison des 3 cités pour les personnes qui s'étaient inscrites.

11 novembre

11-NOVEMBRE



La Municipalité a célébré le 104^e anniversaire de l'Armistice.

16 octobre



BANQUET DES AÎNÉS

La Ville a organisé son traditionnel banquet des aînés à la salle des fêtes.

Du 25 novembre au 6 décembre

RUBAN BLANC

La Municipalité, via le CCAS, s'est mobilisée pour l'action « Le Ruban Blanc » - symbole international pour signifier la désapprobation de la violence à l'égard des femmes et des filles. Au cours de la campagne, les Ateliers malins ont participé à la confection de repas gastronomiques et solidaires. Le groupe a été accompagné du chef et formateur Halim LETTIFI de l'Académie des futurs chefs, formé auprès du chef étoilé Paul BOCUSE.

La vente des 40 repas à emporter était au profit de l'association 9 de Cœur.



27 décembre



CATASTROPHE MINIÈRE

C'est à 6h19 le 27 décembre 1974 qu'une explosion retentit dans Liévin, un coup de grisou a emporté 42 mineurs... Pour ne jamais oublier leur sacrifice et notre histoire, la ville de Liévin commémore chaque année cette catastrophe. M. le Maire Laurent Poissant et l'adjoint aux cérémonies patriotiques, Didier Comparon, ont rendu hommage aux victimes.

Décembre

TÉLÉTHON



Pour le Téléthon, la Ville et les écoles se sont mobilisées.

Novembre- Décembre

COUPE DU MONDE

Avec les Bleus, jusqu'en finale ! La Ville a organisé la projection de chaque match de l'équipe de France dans le cadre de la Coupe du monde. TF1 a d'ailleurs posé ses caméras à Mazingarbe pour un reportage sur la préparation des matchs ! En parallèle, une série de maillots de l'équipe de France était exposée à l'espace culturel.



1er décembre

DÉSHERBAGE



Succès pour la première braderie aux livres organisée par et à la médiathèque. La moitié des ouvrages mis en vente à 1 euro a trouvé preneurs et a fait le bonheur des nombreux lecteurs, petits ou grands, venus lui rendre visite !

11 janvier

NON AU HARCÈLEMENT

Pour la 2^e année, la Médiathèque s'est associée au projet des écoles « Non au harcèlement par des lectures suivies de temps d'échange pour les CM1. Ils ont ensuite mis leurs idées sur papier, en mots ou en dessins, pour créer des badges que l'équipe a confectionnés et remis aux classes participantes.



23 novembre

MURIELLE CHANTE ANNIE CORDY

Annie Cordy en spectacle le 23 novembre à la salle des fêtes avec plus de 150 personnes présentes.



16 décembre

CARTON PLEIN POUR LE GOSPEL



PREMIERS PAS AU CINÉMA



L'espace culturel propose régulièrement des projections de courts-métrages pour les tout petits, un mercredi par mois, en association avec Cinéligue Hauts-de-France, avec en plus atelier et goûter offerts. Les centres du mercredi y participent.

3 décembre

ATELIER ET CONTE



Atelier Home déco de Noël animé par Caroline et spectacle « Quelle pagaille sur les rails ! » conté par Christine Charpentier qui a enchanté petits et grands.

10 décembre

ATELIERS DE NOËL



En solo, entre amis ou en famille, la médiathèque a proposé de créer des décorations de Noël avec Caroline de « Folle de bijoux », qui a présenté les créations dans le petit marché de Noël 100% artisanal. Un espace Choco-Thé-Café était proposé aussi pour se détendre.

29 décembre

NOCES DE DIAMANT



Joselyne et René Gallet ont célébré leurs Noces de Diamant en mairie. Toutes nos félicitations !

31 décembre

JOYEUX ANNIVERSAIRE !



Mme Wlodarczyk Antonina, résidente à l'Ehpad, a fêté ses 102 ans le 31 décembre.

UN CADEAU POUR TOUS



Pour le grand plaisir des enfants, la Ville de Mazingarbe a offert :

- un repas festif dans les cantines,
- une coquille et des chocolats aux écoliers, aux enfants inscrits dans les garderies, à l'accueil du mercredi et à la MJM.
- un cadeau aux maternelles ;
- des séances de cinéma spécial Noël pour les maternelles et élémentaires au sein de l'espace culturel,
- une coquille et des chocolats aux collégiens.
- un spectacle aux enfants des associations mazingarboises à la salle des fêtes.

BOÎTES DE NOËL SOLIDAIRES



Pendant un mois, la MJM a organisé une collecte solidaire, avec l'association Factrium, pour les plus démunis. Dans une boîte à chaussures, les habitants pouvaient y glisser un petit mot doux, une douceur sucrée, un vêtement chaud, un loisir et un produit d'hygiène. Près de 80 boîtes de Noël ont été confectionnées au profit du centre d'hébergement d'urgence à Avion. Pour remercier les jeunes de l'action, Factrium les invitera à la MJM à une initiation de slam.

LETTRE AU PÈRE NOËL

Un chalet a été installé dans le parc de la mairie pour permettre aux enfants de poster leur lettre au Père Noël.

Une quarantaine de courriers ont été adressés. Tous ont reçu une réponse du Père Noël.



NOËL DU CCAS



112 colis ont été distribués aux bénéficiaires à la salle des Fêtes, constitués de produits festifs, ainsi que des jouets aux enfants et un spectacle.

21 décembre



DESCENTE DU PÈRE NOËL

Le parc Mercier a accueilli beaucoup de spectateurs, à l'occasion des festivités de Noël.

Au programme : animations à la salle des fêtes organisées par l'association des centres sociaux, parade des mascottes par la MJM, descente du père Noël organisée par le Comité central des fêtes.

L'ACTU DE MAZ'UCALE

L'année 2022 s'est terminée en apothéose pour notre marché de Noël. Avec ses 41 chalets ainsi que ses nombreuses animations, vous étiez très nombreux, heureux et ravis de vous promener dans l'un des plus beaux marchés du secteur! Nous remercions la Ville, les services techniques, nos adhérents et bénévoles pour leur aide lors de ce marché mais aussi pour l'année 2022. Une année où nous avons offert de nombreux bons d'achat (3 500€), permis à nos adhérents de se faire connaître, organisé notre premier loto et la distribution de notre calendrier 2023 à plus de 16 000 exemplaires. L'année 2023 sera encore plus belle avec notre premier marché Maz'ucal en salle, notre 2e loto, un marché artisanal,



les marchés nocturnes, la distribution de bons d'achats (jeu Facebook), le marché de Noël et la création de notre site internet. Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2023 qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé. Et de vous voir toujours aussi nombreux lors de nos événements, de faire vivre et travailler les artisans, commerçants de notre ville.

mazucal@gmail.com
06 71 79 02 24
FB : @mazucal.62



NOUVEAUX COMMERCES



LYLY LOOK

Boutique de prêt-à-porter au 102 bis rue Lamartine. 06 18 10 50 64. <http://lylylook.fr>



MAM MAGIQUE

Ouverte le 9 janvier, au 2 rue Lefebvre, à côté de la Maison de la Solidarité, la Mam peut accueillir jusqu'à 10 enfants. 03 66 23 21 69 mammagique62@gmail.com



COYOTTE BURGER

Friterie installée près de la salle Anatole-France, rue Neuville-St-Vaast. 07 60 16 20 95 Aucoyote01@outlook.com

FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE :

JUILLET

- DUPONT Tyhia
- DEWASME Théa
- LECHAT Juna
- BERTELOOT Emma
- LEVEAU Raphaël
- FLAMANDSAUVAGE Abby
- JOLY Lyla-Rose
- DETREZ Tibo
- GOLEBIOWSKI Elio
- DELEPLANQUE Enzo

AOÛT

- DEBROS Soline
- DHORDAIN Elio
- HOARAU Katalaya
- PILLOT Yumi
- CASIER Ezio

SEPTEMBRE

- FABRIZI Emma
- LEROY Cassy
- BENNAI Jessim
- LECLERCQ Mencya
- HOUZIAUX Mya
- DURANEL Lola
- DECLERCQ Alexis
- L'HOMME Abel

OCTOBRE

- ANTONUCCI Valentina
- BIGOT Aline
- GARBE LEROY Yori
- KWIATKOWSKI DEGRAEVE Loann
- LEMAIRE Cléa
- LEROY Cassy
- MARTEL Maylann
- PARIS Emmy
- PLOUVIER Lynn

- PRUVOST Pablo
- RAOULT Eloïse
- TRIOUX Manoa

NOVEMBRE

- BERGÉ Aléssio
- BIENAIME Ezyo
- DEBUY Zack
- DELBARRE Illyano
- DELOOR Aily
- DESGARDIN Linaïa
- HOCHIN Ilyana
- LESAFFRE Charlie
- RENONCOURT Elyh
- SENGEZ Eliott

DÉCEMBRE

- BIENCOURT Adaline
- BULTEZ Noah

- DEMANDRE Éléna
- VANRENTERGHEM Valentina
- DELPierre Nathan
- RYCKEWAERT Lucas
- ROUSSEAU Nino
- RICHARD Luna

DÉMATÉRIALISATION DE L'ÉTAT CIVIL

Les demandes d'actes de naissance, mariage, livret de famille... peuvent être effectuées en ligne sur le site www.ville-mazingarbe.fr Rubrique Vie pratique / Démarches en ligne.

FÉLICITATIONS AUX JEUNES MARIÉS :

SEPTEMBRE

- BECOURT Pascal & ZADOUD Fatima
- DESTIERDT Stéphanie & ANSART Maxime
- MISTRETTA Aurélie & CUVELIER Andy

OCTOBRE

- MUCHA Camille & BLANLOT Laurine
- DECOCQ Ludovic & CISZAK Sabrina
- LHERMITTE Hervé & BAILLY Isabelle
- POIRIER Marie & CANIPELLE Vincent

NOVEMBRE

- POUILLE Corinne & SARAZIN Joël

SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES :

SEPTEMBRE

- DUGIMONT Ginette
- L'HOMME Aimable
- GALLET Gilette
- ROUSSEAU Nadine
- VASSEUR Pascal
- LEPINE NEE ZIETEK Liliane
- PEIKERT Raymond

OCTOBRE

- KAWALKA Antonina
- LELEU Mickaël

- COASNE Claudette
- BOUTIN Jean
- DETOEUF Daniel
- SENECHAL Alfreda
- SAINT POL Marie Thérèse
- MANTEAUX André
- BYL Joseph
- KAZMIERCZAK Paulette
- LECOUSTRE Marcelle

NOVEMBRE

- BRUDNICKI Edward

- MOLLET Jeanne
- STEFANINI Monique
- CORNILLE Julienne
- BUSIÈRE Emilienne

DÉCEMBRE

- MORTREUX Madeleine
- REMUHS
- REMUHS Isabelle
- GOIDIN Dany
- BABIJCZUK Anna

- WALKOWIAK Rachel
- GARCZYNSKA Irène
- DUBOIS Claudine
- SUEL Jeanne
- KOSTRZEWA Fabrice
- FIEVET Michel
- DYALA Maria
- CHIKH Saïd
- BEAURAIN Colette
- DUPONT Gérard
- WAILLY Régine

CONCESSIONS CIMETIÈRES

Dans le cadre des renouvellements des concessions dans les cimetières de la commune, merci de contacter l'Etat civil afin de connaître la date d'échéance de vos concessions. Vous pouvez joindre les agents du service au 03.21.72.78.00 ou sur etat.civil@ville-mazingarbe.fr



PLAN VIGIPIRATE



RÉFÉRENCIEMENT DES COMMERCES

La Ville souhaite mettre à jour sa liste de commerçants, entreprises et artisans. Merci d'envoyer votre carte de visite à communication@ville-mazingarbe.fr

ALLÔBUS S LIGNE D POUR MAZINGARBE

Allobus, c'est le service à la demande, souple et efficace pour des liaisons rapides vers les centres-villes ou commerciaux. Les lignes Allobus proposent entre 2 et 7 allers/retours centre-ville à 9h15 au plus tard. Réservez votre minibus jusqu'à 2h avant votre départ :
 > sur tadao.fr > Rubrique Service à la demande
 > au 0800800964 (gratuit depuis un poste fixe)
 Du lundi au samedi – de 8h à 12h et de 14h à 18h hors jours fériés et samedi en périodes de vacances scolaires.
 > sur l'Appli MyMobi

NOUVEL ARRIVANT ?

Vous venez d'emménager à Mazingarbe ? Venez déclarer votre arrivée au service Etat-civil ! Cette démarche permettra de tenir un registre de la population, mais aussi de convier les nouveaux habitants de Mazingarbe à la cérémonie de bienvenue organisée chaque année (prochain rdv en 2023).

APPEL À LA VIGILANCE

Face à la recrudescence des vols par effraction, et suite aux nombreux cas de démarchage abusif en cette période de l'année, la police municipale appelle à la vigilance. Pour rappel, toute personne démarchant doit être munie d'une carte d'accreditation.

ENQUÊTE MOBILITÉS DE L'ARTOIS

Jusqu'au 6 mai, des enquêteurs de la société TEST, mandatée par Artois Mobilités, enquêteront dans la commune sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

PUY DU FOU

Séjour proposé par le Comité central des Fêtes du 3 au 5 juin 2023. 430€/adulte (+ 10 euros d'assurance/personne) ; 325€ / enfant de moins de 12 ans. Le prix comprend: le transport en bus (départ à 3h le samedi 3 juin) l'entrée du parc pour 2 jours, la cinéscénie, les repas (dîners et petits-déjeuners). Prévoir acompte de 30% et les chèques si paiement en plusieurs fois. Paiement 40 jours avant le départ. Plusieurs réunions prévues. Programmation à suivre sur la page Ville de Mazingarbe. Infos : 06 17 45 78 95

PUBLIACT.FR

Suite aux mesures de l'ordonnance et du décret du 7 octobre 2021 relatifs à la réforme de la publicité des actes des collectivités entrant en vigueur le 1er juillet 2022, retrouvez la publication des actes réglementaires et « ni réglementaires, ni individuels » sur le site publiact.fr

QUIZ ANGLAIS

(par Frédéric Biget)

Compléter ce petit dialogue entre deux passagers dans un train, en choisissant la réponse appropriée.

"Do you mind if I sit here?"

- A. "The ticket inspector doesn't want to."
- B. "I'm sorry, this seat is taken."
- C. "The train arrived late."

Réponse : B
 En effet, la réponse la plus appropriée à la demande "Ca vous dérange si je m'assois ici ?" est "Désolé, cette place est prise."
 "Le contrôleur ne le veut pas." (A) comme "Le train est arrivé en retard." (C) sont des réponses non adaptées à la situation.

Conformément à la loi du 27 janvier février 2002 relative à la démocratie de proximité, une tribune politique est publiée à chaque parution du Mazingarbe Info. Les textes proposés par les groupes politiques ne subissent aucune retouche d'ordre orthographique ou grammatical.

MAZINGARBE DEMAIN

Chères Mazingarboises, chers Mazingarbois,

Une année s'est terminée et a emporté avec elle des événements que nous n'oublierons pas comme l'invasion russe de l'Ukraine, la mort d'Élisabeth II, la réélection de notre président, la coupe du monde de football. Cette année pas encore achevée annonçait aussi la nouvelle avec notamment l'inflation des prix des énergies. Cette annonce a pu créer des inquiétudes mais soyez rassurés car à Mazingarbe nous avons anticipé en proposant depuis plus d'un mois des mesures collectives et individuelles. Ce qu'il faut retenir surtout de cette année, c'est le retour aux festivités dans la commune avec un concert cet été, des marchés nocturnes, un marché de Noël, le départ des 4 jours de Dunkerque, la seconde édition de l'urban trail, l'élection de Miss Mazingarbe, la diffusion des matchs de l'équipe de France lors de la coupe du monde... c'est aussi l'ouverture d'un cabinet médical dans le centre, le maintien des services; le tout couronné par l'obtention de la Marianne d'or. 2022 a donc été une belle année à Mazingarbe, riche en divertissements, en rencontres, en services. Vous le voyez, je reste résolument optimiste en l'avenir de notre ville et l'équipe municipale en place mobilisée pour faire de Mazingarbe une ville toujours plus attractive. Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2023. Que cette année nouvelle vous apporte sérénité, santé et bienveillance.

Mme Nadège Vandenbussche
 1ère adjointe Écoles, réussite scolaire et Finances.
 Mairie de Mazingarbe

RÉUSSIR

Mazingarboises, Mazingarbois,

L'année que nous avons vécu fut une nouvelle fois particulière, parsemée d'obstacles avec ses joies et ses peines.

Elle fût résolument empreinte de la volonté du groupe "Réussir" à vous apporter l'aide à vos projets qu'ils soient professionnels, associatifs, citoyens...car "écouter, proposer et agir" sont les notions qui nous portent à vos côtés.

Nous vous souhaitons désormais une année 2023 sous le signe de la Santé et du Bonheur pour vous et vos proches.

Et avant de découvrir cette nouvelle année ensemble nous tenions surtout, mon équipe et moi même à vous dire Merci.

Féliciter également le travail de nos employés municipaux, féliciter l'engagement de nos bénévoles et Président d'Associations permettant un lien social fort au sein de notre commune.

Mes meilleurs voeux et à très bientôt...

Faisons de Mazingarbe une terre de réussite !"
 Gaëtan GALLE

RASSEMBLEMENT NATIONAL

Chers Mazingarbois, Mazingarboises .

2023 pointe à peine son nez qu'il nous faudra faire face à une inflation galopante .Faire des économies avec un pouvoir d'achat qui fond devient mission impossible pour la plupart des ménages .Faire son possible avec l'impossible facile à dire !. Notre ville n'y échappera pas et les coupures décidées rien que pour notre éclairage public prouve à quel point, les factures risquent de flamber faute de ne pas avoir anticipé des travaux en temps et en heure dans un éclairage LED . La municipalité découvre la réalité alors qu'elle savait que rien que notre éclairage représentait 50% des dépenses .Elle prétend avoir un plan B qu'elle le mette de suite à exécution sans attendre Ce rendre compte en pleine inflation énergétique que 35 bâtiments de notre ville à gérer son énergivore est un comble .Là, également il fallait agir ! Viendra le temps des vœux et l'annonce des promesses de commodités pour les habitants comme en 2022 mais ils resteront lettre morte lorsque nous proposons une voiturette électrique dans nos cimetières pour toutes les personnes à mobilité réduite . A Mazingarbe regarder vers le modernisme ne semble pas de mise et nous restons toujours en retard d' une guerre .Pas de toilettes publiques sur l'ensemble de la commune .Il reste énormément à faire et à innover faisons le . Nous vous remercions jamais assez d'avoir répondu présent tout au long de 2022 et le RN en est très fier .Nous resterons sans faille pour 2023 à vos cotés , dans vos difficultés ,vos attentes et à votre écoute. Que cette année même si elle reste pleine d'incertitudes , vous apporte joies , paix , santé et une immense solidarité envers les plus démunis . Meilleurs Vœux 2023 rejoignez nous dans nos combats .(passy62670@hotmail.fr)



Votre conseiller RN BRUNELLE JEAN CLAUDE .

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

BIEN CIRCULER À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

VÊTEMENT RÉFLÉCHISSANT OBLIGATOIRE
LA NUIT OU SI VISIBILITÉ RÉDUITE,
RECOMMANDÉ LE RESTE DU TEMPS

CASQUE
RECOMMANDÉ

AVERTISSEUR SONORE
OBLIGATOIRE*

SYSTEME DE FREINAGE
OBLIGATOIRE*

CATADIOPTRES
ARRIÈRES ET
LATÉREAUX
OBLIGATOIRES*



1 PERSONNE



12 ANS
MINIMUM



CASQUE AUDIO
INTERDIT



TROTTOIRS
INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE
LIMITÉE À 25 KM/H

(PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIGADE)

FEUX DE POSITION AVANT
ET ARRIÈRE OBLIGATOIRES*



*À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2020



La trottinette électrique doit obligatoirement être équipée :

- de feux avant et arrière;
- de dispositifs rétroréfléchissants (catadioptrés);
- d'au moins un frein;
- d'un avertisseur sonore.

L'équipement de l'utilisateur :

- porter un vêtement ou un équipement réfléchissant.

- casque facultatif sauf si l'assurance l'impose.

Les règles de circulation :

- vitesse max de 25 km/h ;
- circulation sur pistes cyclables et sur chaussée des routes limitées à 50 km/h ;
- sur trottoir et hors agglomération : circulation interdite.